

Tourisme sexuel

Pour que l'exploitation cesse

Julie Bertrand et Marjolaine Okanga-Guay

Volume 16, numéro 3, automne 1997

Femmes et tourisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1073312ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1073312ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bertrand, J. & Okanga-Guay, M. (1997). Tourisme sexuel : pour que l'exploitation cesse. *Téoros*, 16(3), 12–18. <https://doi.org/10.7202/1073312ar>

TOURISME SEXUEL

POUR QUE L'EXPLOITATION CESSE

Julie Bertrand et Marjolaine Okanga-Guay, études supérieures
Université de Sherbrooke

L'industrie du tourisme est une industrie qui ne cesse de croître. À chaque année, de plus en plus de gens sentent le besoin de s'évader, de prendre des vacances.

Les motivations des voyageurs varient selon leurs intérêts et leurs moyens. La motivation première reste les trois S, c'est-à-dire sea, sand, sun. Mais, l'histoire démontre qu'il existe une autre motivation, celle du sexe. Le tourisme sexuel existe depuis longtemps, mais son développement, particulièrement en Asie du Sud-Est, s'est grandement accru depuis les années cinquante (Ennew, 1987: 124). Les touristes sexuels découvrent que les pays en voie de développement sont plus tolérants à cette forme de tourisme, car ils ont besoin de devises étrangères.

Il est très difficile d'établir l'ampleur du tourisme sexuel. On constate une large divergence entre les données officielles et les informations de sources variées, surtout dans les pays où la prostitution est officiellement interdite. Aujourd'hui, le risque du sida fait dire à certains que le tourisme sexuel diminue de façon significative. Or, il n'en est rien. Les catalogues des agences établies n'ont cessé de présenter des offres précises s'adressant aux adeptes du tourisme sexuel. Ni les tours-opérateurs, ni les gouvernements n'ont pris en considération les conséquences de ce genre de tourisme. Les sociétés industrielles acceptent tacitement le fait que beaucoup de touristes se rendent dans les pays en voie de développement à la recherche d'aventures sexuelles. Le voyage en Thaïlande ou vers d'autres paradis exotiques est pour ainsi dire entré dans les mœurs.

Dans l'article suivant, nous définirons le concept de tourisme sexuel, nous discuterons d'exemples de commercialisation du produit dans la publicité, nous traiterons des impacts économiques, sociocul-

turels et sanitaires, nous illustrerons ses perversions à l'aide d'une étude de cas puis nous terminerons avec une revue générale des lois.

PROBLÉMATIQUE

Le phénomène du tourisme sexuel a pris une ampleur considérable depuis l'augmentation «époustouflante» du tourisme international. En effet, les arrivées de touristes d'outre-mer dans le monde en 1950 se chiffraient à 25 282 000 tandis qu'en 1992, elles étaient de 475 580 000 (OMT, 1990: 2).

Les formes de diffusion de ce tourisme varient: certains guides persistent à vanter les mérites des «putas» dominicaines ou, par l'entremise d'Internet, les nouveaux produits «nocturnes» de tout genre et les meilleures destinations pour hommes sont maintenant à la portée de tous.

Quels sont les impacts économiques, socioculturels et sanitaires qui paraissent

si irrémédiables? Existe-t-il des moyens de contrôle légale plus efficace?

LE TOURISME SEXUEL

Le voyage et la prostitution ont souvent été associés au cours de l'histoire. Les premières destinations touristiques étaient les lieux saints et les centres d'échanges commerciaux. Ces cités anciennes, Ephèse, Babylone et Pompéi, que l'on peut visiter aujourd'hui, possédaient des quartiers de prostitution visibles et étendus. Les voyageurs, particulièrement les marins et les militaires, ont grandement contribué à créer des lieux de prostitution là où ils se rendaient.

L'expression tourisme sexuel est un terme générique qui a été introduit par des organisations non-gouvernementales en 1980. Il permettait de désigner un phénomène observé dans les pays d'Asie du Sud-Est et est maintenant utilisé couramment. Il se définit comme l'implication d'un individu dans une relation d'exploitant sexuel soit avec les femmes, avec les hommes ou les enfants locaux lors d'un voyage de plaisir. Quoique la majorité des touristes sexuels soient des hommes hétérosexuels, on retrouve aussi des homosexuels, des pédophiles et quelques femmes. L'âge du touriste sexuel s'échelonne de 18 à 80 ans, il est de différentes nationalités et ethnies et vient d'un environnement économique variable.

La provenance des touristes sexuels varie, mais se concentre principalement en Europe occidentale, aux États-Unis, en Australie et au Japon. Cette pratique rassemble majoritairement des hommes: sur

un total de 236 350 touristes japonais qui ont visité les Philippines en 1979, 90 % étaient des hommes (Ennew, 1987: 122). On estime que 10 % des femmes prennent aussi leurs vacances dans les pays en voie de développement pour s'offrir des relations sexuelles avec des locaux (Maurer, 1992: 38).

Dans les quarante dernières années, nous avons vu une commercialisation du tourisme associé au sexe (Ennew, 1987: 112). Aujourd'hui le tourisme sexuel est mieux organisé et invite en des termes légèrement voilés. Les images sont manipulées pour proposer aux clients des voyages à caractère sexuel. Les brochures luxueuses, les clubs organisés et l'information sur Internet, pour ne nommer que ceux-là, permettent de vendre un voyage à des clients recherchant toutes sortes de plaisirs.

DES EXEMPLES GUIDES, REVUES ET AUTRES

La demande de guides touristiques spécialisés est si forte que certaines maisons d'édition ont pu se tailler une part du marché en offrant «des guides touristiques pour hommes». Le All Asian Guide, destiné aux hommes d'affaires, explique comment conjuguer travail et plaisirs sexuels. «On peut s'arranger pour que l'une d'entre elles [les filles de bars de Bangkok] vous suivent à votre hôtel. Le reste dépend de l'argent qui coulera» (Ennew, 1987: 123). Certains guides touristiques qui se prétendent critiques et objectifs font toutefois preuve d'hypocrisie: tout en spécifiant que l'action n'est pas respectable, ils donnent le où, le quand, le comment, le combien de cette action.

Quelques descriptions de voyage, en révélant les charmes particuliers de certains endroits, s'avèrent une forme de publicité pour une destination. Par exemple, dans le volume encyclopédique Les Capitales du Monde, nous accompagnons le voyageur qui suit une discrète matrone vers des charmes de couleurs variables. Notre voyageur se fait accueillir dans une maison «au-dessus des couches temporaires, [où] les pieuses images de St Jean Bosco ou de Maria Auxiliadora s'étonnent d'être là! Cela vaut d'être vu.» (Couson: 251)

Avec l'avènement d'Internet, il est très facile d'obtenir du matériel pornographique et des publicités de destinations

[The Ultimate Asian Sex Tour]

EXCITING SEX TOUR!!

Fun Fun Fun!

Great News! Because of all the requests I received on my next up coming tour to Bangkok, Thailand we've decided to upgrade our Internet web presence. Please e-mail me for specific dates and duration (number of days) of my tours.

Included in your tour is airfare, ground transportation from the airport to hotel both ways and hotel accomodations. Each of you will have your own room for maximum privacy. I arranged the cost of your room to be less than if you went on a standard tour based on double occupancy.

I guarantee you will never enjoy a more pleasurable sexual experience with hundreds of very friendly and beautiful young sexy girls eager to satisfy your ultimate sexual fantasies!

Think about all the frustration and the thousands of dollars you spent trying to meet girls through hostess bars, topless clubs, etc... isn't it about time you finally turn your dreams into reality?? Also you will receive as a special bonus a free copy of my travel video as a member of my tour group.

So I invite you to travel with us for the most memorable vacation you will ever experience!! All the planning will be taken care of for you, so please bring your positive mental attitude and I'll provide the laughter and the smiles! What could be easier? Truly a hassle free vacation! See you there!!!!

<Image: Click Here for More Info>

[Click Here to View Updated Tour Info]

<Image>

contact: asia@chopsticks.com

Read our TERMS and CONDITIONS page. (it limits our liability and is required reading for using this site)

Source: <http://www.videotravel.net/new-ultimate.html>

Texte tiré d'un site Internet offrant des services de voyage à caractère sexuel

sexuelles. En effet, nous avons assez facilement trouvé un agent de voyages, implanté à Honolulu aux États-Unis, qui offre des voyages à caractère sexuel.

LES IMPACTS

Les gouvernements des pays en voie de développement souhaitent, par l'entremise du tourisme, arriver à un développement. Les touristes étrangers dans ces pays contribuent au revenu national. Il en est

de même pour le tourisme sexuel qui n'emploie qu'une catégorie de la société. Les employés du tourisme reçoivent un salaire ou des paiements. De plus, certaines infrastructures sont construites à la suite de la demande touristique, mais profitent à la population locale; c'est le cas des infrastructures de communications, de transports, d'hébergement et d'approvisionnement. Cependant, les infrastructures constituent la plus grande dépense pour l'État. Le tourisme et le tourisme sexuel permettent le gain d'argent

TABLEAU 1
Cas de sida déclarés dans les pays de tourisme sexuel

Pays	1979-1988	1989	1990	1991*
Thaïlande	14	29	54	82
Philippines	20	7	11	7
Malaisie	6	6	12	4
Sri Lanka	2	3	3	2
Corée du Sud	4	1	2	1
Inde	28	12	17	45
Kenya	4314	4825	N/d	N/d
Sénégal	181	126	118	127**
Ghana	327	899	1011	615
Maroc	23	20	27	28
Tunisie	59	14	27	5
Turquie	21	11	12	18
Rép. Dominicaine	714	507	238	115
Mexique	3654	2066	2403	950
Brésil	7548	4775	5966	4294
Jamaïque	73	66	62	34

* Rapport incomplet / **09/03/1992
Source: Maurer, 1992: 47

pour subvenir aux besoins de base de la famille à charge. Toutefois, la prostitution étant une activité généralement plus lucrative que certaines professions, d'autres membres de la famille peuvent y être attirés, d'où une augmentation des effets sociologiques et sanitaires négatifs sur la population hôte. De plus, il peut augmenter le marché noir et les activités illégales parallèles.

Le tourisme sexuel a aussi des impacts sociaux et culturels. Il contribue à changer le système de valeur, le comportement individuel, les relations familiales, le style de vie en groupe, le niveau de sécurité, les agissements moraux, l'expression créative, les cérémonies traditionnelles et l'organisation communautaire. Les tabous moraux, sociaux, culturels de la population hôte sont violés superficiellement par le touriste sexuel ou quelques fois avec la ferme intention de tenter des expériences nouvelles, de satisfaire des pulsions refoulées. La prostitution comme telle crée aussi son lot de problèmes sociaux comme le décrochage scolaire et la criminalité. La perversion morale n'inclut pas seulement les hôtes ou les touristes mais s'étend aussi à la publicité. On assiste à des offres

discrètes ou très explicites de forfaits à nature sexuelle.

L'importance de la présence des touristes et la résistance de la société locale peuvent apporter des modifications assez importantes au niveau de la structure interne des communautés hôtes. C'est l'acculturation. On assiste à un changement du rôle des femmes, une modification de la cohésion communautaire et de la structure démographique en plus d'une évolution de la structure institutionnelle.

Les impacts du tourisme sexuel ou de la prostitution sur la santé peuvent être graves. Les prostitués sont souvent maltraités, battus, brûlés, torturés. De plus, beaucoup de femmes prostituées se droguent aux amphétamines, à l'héroïne, aux barbituriques pour supporter le stress, et on retrouve beaucoup d'alcoolisme.

Le tourisme est la victime et le vecteur des maladies transmises sexuellement comme le disaient les médecins spécialistes dans les années pré-sida. La propagation du VIH/Sida est une conséquence grave de la prostitution. Ainsi, sont incriminés comme responsables de la propagation du sida,

en Haïti, les prostitués homosexuels occasionnels, aux Philippines, les GI's des camps de «récréation et repos», au Carnaval de Rio, les charters de gais venus de Californie, au Zaïre, les visiteurs occidentaux.

Dans les pays en voie de développement ou les pays du tourisme exotique, beaucoup de cas de sida ne sont pas recensés. Par exemple, selon les données officielles du tableau suivant, en Thaïlande, seulement 82 cas de sida étaient déclarés. La réalité est tout autre. Parmi les enfants libérés des maisons de passe en Asie du Sud-Est, il est normal de trouver de 50% jusqu'à 90% de taux de séropositivité. (Anti Slavery Society, 1985: 13-14)

L'industrie du tourisme sexuel ne s'est jamais mieux portée, en dépit du sida. Mais dans une série de pays de tourisme exotique, le tourisme international a malheureusement empêché, par crainte d'une chute des affaires touristiques, que les responsables prennent à temps des mesures préventives contre la propagation de l'infection VIH (voir l'exemple thaïlandais).

La discrimination contre les femmes et l'exploitation de celles-ci, des enfants et des adolescents des pays en voie de développement se sont aggravées, les touristes exigeant d'eux des rapports sans protection qui leur seraient refusés dans leur propre pays. Le développement rapide de la prostitution d'enfants de plus en plus jeunes est une conséquence directe entraînée par le virus. Le nombre de prostituées séropositives est plus élevé dans les pays en voie de développement que chez les prostituées européennes ou américaines séropositives non-toxicomanes.

Au niveau mental, les hommes et les femmes qui se prostituent aboutissent à une évolution qui revêt les caractéristiques du «syndrome pré-suicidaire» ou le «syndrome de désengagement», c'est-à-dire que le passé se résume aux événements malheureux, sur lesquels les prostitués s'attendrissent. Il y a analogie entre le suicide et la prostitution: les prostitués ont peur de tout et de tout le monde, ont peur des réaction du «milieu», ont peur du client qui peut leur faire mal, ont peur de la police, ont peur d'être reconnu par un membre de la famille, etc (Giros, 1980: 325-326)

ÉTUDE DE CAS: LA THAÏLANDE

Le flux des touristes sexuels va essentiellement des pays industrialisés vers les pays plus pauvres comme l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'attrance pour ces pays réside dans leurs politiques parfois plus souples qui peuvent aller jusqu'à une acceptation officielle du tourisme sexuel comme étant la seule forme de tourisme.

La construction de l'aéroport de Bangkok servit d'élément déclencheur pour le tourisme en Thaïlande. C'est dans les années 1950 que celui-ci devint le principal nœud de communication aérienne de l'Asie du Sud-Est. En effet, le nombre de visiteurs en Thaïlande seule se multiplia par 10 entre 1959 et 1972 (Peyrou, 1992: 56) pour atteindre plus de 6 millions de touristes étrangers en 1994 (OMT, 1996: 149).

Les débuts des réseaux de prostitution en Thaïlande remontent probablement bien avant l'arrivée des GI's. Lors de la guerre du Vietnam, le président Sarit encouragea le tourisme en construisant les infrastructures manquantes: routes, adductions d'eau et électricité. Pour donner une bonne image du pays, il chassa toute la «vermine humaine». Mais, la prostitution n'a pas régressé. Au contraire, elle prolifère dans les arrière-cours des bars, des boîtes de nuit, des coffee-shops et les salons de massage.

Le successeur de Sarit, Thanom et Praphet, a poursuivi le programme de modernisation avec la collaboration des États-Unis. Ils créent les programmes «rest and recreation» et les GI's deviennent ainsi une importante source de recettes. Les établissements de plaisirs ont fleuri.

«Plus de trente mille soldats américains ont stationné quasi en permanence en Thaïlande durant toute la guerre du Vietnam et, de 1966 à 1971, entre 26 000 et 71 000 GIs ont séjourné chaque année dans le pays dans le cadre du programme Rest and Recreation» (Maurer, 1992: 35).

La réputation de la Thaïlande en tant que paradis de vacances exotiques est faite. Après le retrait des troupes américaines, les touristes les remplacent dans les bordels de Bangkok et Pattaya. D'après l'Autorité du Tourisme de la Thaïlande,



Image tirée d'un site Internet offrant des services de voyage à caractère sexuel

64 % des touristes sont des hommes, soit environ 3 millions en 1992. (Peyrou, 1992: 61) Près de 60 % des touristes en Thaïlande viennent des autres pays de l'Asie de l'Est (En Collaboration, 1995: 5). On estime que l'industrie rapporterait près de 1,5 milliard de dollars par année selon les études de l'Université Thammasat à Bangkok.

Le Premier ministre a participé à la promotion du tourisme sexuel. En 1980, il déclarait:

«je demande à tous les gouverneurs de regarder le paysage naturel de leur province, et de considérer en même temps certaines formes de distractions que certains d'entre vous peuvent trouver dégouttantes et honteuses, parce que ce sont des formes de distractions sexuelles pour les touristes. Nous devons le faire parce que nous avons à prendre en considération les emplois qui seront ainsi créés pour notre peuple» (Ennew, 1987: 113).

À la fin des années 1980, le gouvernement change de position: un des ministres du gouvernement thaïlandais, M. Mechai Viravaidya a déclaré la guerre à la prostitution et au sida. Son raisonnement: les consommateurs n'achètent pas s'il sont morts; il y a environ 400 000 séropositifs dans le pays, donc, plusieurs millions de morts en l'an 2000 et une perte de 10 à 20% du PIB (Pelletier, 1992: 101). Quelques études démontrent que 15 à 20% des prostituées nationales sont déjà HIV positives.

D'après les sources thaïlandaises, on estime qu'il y a environ un million de prostituées en Thaïlande. On retrouve en majorité des jeunes femmes: 35% ont 17 ans, 55% ont entre 15 et 16 ans et environ 10% ont entre 13 et 14 ans. Ce sont surtout des enfants d'agriculteurs pauvres qui se font offrir de bons salaires à la ville

TABLEAU 2
Comparaison de revenus bruts par année
en Thaïlande 1974-1978

Type d'emploi	Revenu (\$ U.S.)
Serveuse de restaurant	250
Industrie de batteries	312
Industrie du vêtement	450
Prostitution à Bangkok	625 à 18 000

Source: Thanh-Dam, 1983: 541

par des proxénètes thaïlandais. Dans d'autres cas, l'enfant est vendu par des parents qui l'ont eux-mêmes abusé sexuellement ou maltraité. Parfois, les filles sont achetées à leurs parents pour la somme de 6 000 bahts (\$33 U.S.). Avec ou sans l'accord des parents, la jeune fille est vendue au patron d'un bordel thaïlandais qui percevra presque la totalité de son revenu. Pour s'en sortir, ces filles doivent rendre le montant en question, parfois même plus. Selon une étude effectuée par Gray, 48% des femmes âgées de 14 à 24 ans, originaires de Thaïlande du Nord, travaillent, à un moment ou à un autre, dans l'industrie du sexe (Manderson, 1992: 467). Comme le démontre le tableau ci-dessous, une prostituée à Bangkok gagnait beaucoup plus que les emplois tenus généralement par des femmes.

Depuis l'apparition du sida en Thaïlande, les jeunes filles vierges sont très convoitées. Pour une somme allant de dix à cinquante fois plus que le prix d'une passe, les clients s'offrent une baise sans danger. Pour s'enrichir un peu plus, les souteneurs «redonneront» plusieurs fois la «virginité» aux filles (Thanh-Dam, 1983: 533).

En Thaïlande, selon le code criminel, il est illégal de travailler comme prostituée ou de vivre des revenus d'une prostituée. Les sanctions légales existent mais sont faiblement appliquées. Les amendes, dans

les années 1980, variaient entre 3 000 bahts (\$16 U.S.) pour un recruteur et 4 000 bahts (\$22 U.S.) pour un propriétaire de bordel (Ennew, 1987: 106). La répression est rare puisque la corruption y est présente. Mais, depuis mars 1992, la nouvelle loi sur la prostitution autorise les prostituées à pratiquer si elles possèdent une carte attestant des examens médicaux réguliers.

En 1987, le gouvernement a lancé une campagne contre le sida de 1,7 millions de dollars dont la moitié devait alimenter la recherche. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ajouta plus de 500 000 dollars à ce programme. Cette campagne visait les groupes dits à haut risque et l'éducation de l'opinion publique. Il faut quand même noter que les experts s'entendent pour dire que cette campagne est passée non seulement totalement à côté des réalités patriarcales mais aussi a stimulé encore plus la stigmatisation des prostituées comme porteuses du virus. Cependant, seulement en 1991, le gouvernement a distribué 70 millions de condoms. Des experts de la santé visitent régulièrement les bordels pour éduquer les travailleurs du sexe. La campagne semble fonctionner en quelques points; en effet, une étude récente a révélé que 84 % de tous les hommes qui visitent les sex shops utilisent maintenant les condoms.

L'EMPOWER, Education Means Protection For Women Engaged in Recreation, travaille directement avec les prostituées des quartiers de Bangkok. La Foundation for Women, créée en 1987, en association avec le Women's Information Center, ont lancé plusieurs projets dont le projet Khamla qui vise à sensibiliser les filles des écoles du nord et du nord-ouest de la Thaïlande sur les dangers de la prostitution infantine.

LES LOIS SUR LES RÉSEAUX DE PROSTITUTION

Les gestionnaires et les utilisateurs des réseaux de prostitution de tout genre ne se laissent pas ralentir par les frontières. Ces réseaux sont transnationaux et même transcontinentaux. Il est donc évident que la coopération intergouvernementale devient nécessaire pour réglementer et donner le retentissement voulu aux condamnations. Déjà, plusieurs pays ont cette législation extraterritoriale qui leur permet



Photo tirée d'un site Internet offrant des services de voyage à caractère sexuel

d'enquêter sur les crimes commis hors de leur pays et de poursuivre les ressortissants à leur retour. Il s'avère alors plus difficile pour ces ressortissants de se faire libérer grâce aux pots-de-vin ou d'échapper aux poursuites dans leur pays.

Notons qu'il est plus difficile de bien mettre en œuvre la législation lorsque l'activité est clandestine. Mais c'est encore plus difficile lorsque les agents chargés de faire respecter la loi sont eux-mêmes corrompus et bénéficient de l'exploitation des réseaux de prostitution.

Le Code Criminel canadien régleme-tte surtout les délits sexuels commis sur son territoire comme l'inadmissibilité du consentement du plaignant, les contacts sexuels, l'incitation à des contacts sexuels, les actions des personnes en situation d'autorité, la corruption des mœurs, la tenue d'une maison de débauche, le proxénétisme et les autres infractions se rattachant à la prostitution. Par contre, selon la jurisprudence canadienne, jusqu'en 1994, il n'y avait aucun cas de condamnation canadienne d'un entremetteur pour complicité de rapports sexuels illicites comme la pédophilie, commis à l'étranger (Roberge, 1994: A9).

Le Canada devait promulguer, en automne 1996, une législation qui permettrait de poursuivre ses citoyens qui auraient profité des services sexuels de mineurs à l'étranger (Gruda, 1996: B2). Mais, le procureur de la Couronne de la ville de Joliette,

Me Bruno Leclerc, a affirmé qu'il n'y a eu une prise de conscience du problème du tourisme sexuel que depuis 1995. Le projet de loi est toutefois encore à l'étude, car le problème de preuve et d'extraterritorialité des lois n'a pas été résolu.

Douze pays, dont les États-Unis, l'Allemagne, l'Australie, la France, la Belgique et d'autres pays ont introduit de nouvelles lois couvrant l'extraterritorialité en matière de prostitution d'enfants en intégrant des dispositions interdisant la promotion de voyages à des buts sexuels. Cela signifie que les voyageurs qui se livrent à la promotion de ces voyages sont passibles de peines allant de l'amende à l'emprisonnement.

Au niveau d'Internet, les enquêtes sont extrêmement difficiles car tout fonctionne dans un langage codé. Elles concernent surtout les sites pour pédophiles. Par exemple, au Canada, en automne 1996, et suite à une longue et méticuleuse enquête, un adepte pédophile de l'Internet a été arrêté. C'est donc une histoire à suivre.

CONCLUSION

Le tourisme sexuel cause plus souvent des impacts négatifs sérieux à la société hôte mais aussi, quelques fois des éléments positifs en ressortent. Il est entendu que des bénéfices économiques du tourisme sexuel débordent indéniablement sur l'in-

industrie du tourisme et les industries connexes. Mais, on oublie souvent que cette forme de tourisme occasionne des coûts autant sur le plan économique, social, culturel que médical.

En réalité, les effets pervers de cette forme de tourisme sont difficilement remédiables mais non impossibles. La difficulté principale réside dans son ampleur et sa «mondialisation». C'est-à-dire qu'il dépasse bien des frontières. Cependant, nous soulignons, sans être exhaustifs, quelques recommandations qui pourraient diminuer, sinon mieux contrôler le phénomène.

A. Des organismes tels que l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) pourraient financer, non seulement de façon monétaire mais aussi sous forme de matériel, des campagnes de sensibilisation sur les risques du tourisme sexuel. Ces campagnes s'adresseraient autant aux prostituées qu'à la population locale.

Nous croyons non seulement que les activistes (tels l'ECPAT (End Child Prostitution in Asian Tourism), les groupes de femmes asiatiques, l'EMPOWER (Education Means Protection for Women Engaged in Recreation)) doivent continuer de prendre une part de responsabilité quant au tourisme sexuel, mais il est plus que temps que les grands organismes liés de près ou de loin au tourisme prennent cet engagement.

B. Une sensibilisation des populations environnantes aux sites de tourisme sexuel concernant les réseaux de traites et d'enlèvement des enfants et des femmes.

En effet, l'existence des réseaux de traite est une conséquence de la mauvaise information ou de la «non-information» de la population locale. La difficulté de diffusion de l'information parmi les populations éloignées des grands centres peut certainement nuire à une sensibilisation efficace. Nous croyons qu'une sensibilisation écrite s'avérerait inadéquate, sachant que le taux d'alphabétisation est peu élevé dans la plupart des pays en voie de développement. Les moyens préconisés seraient plutôt de nature orale comme la radio, la télévision ou en personne.

C. Une campagne de sensibilisation auprès des pays fournisseurs de touristes sexuels.

Effectivement, la «conscientisation» pourrait se faire au moyen de la presse écrite et de la télévision. Les dangers du tourisme sexuel pourraient être inclus dans les différents moyens de commercialisation du tourisme (guides, brochures, etc). De cette façon, les pressions sociales sur les touristes sexuels pourraient augmenter. Il serait moins «correct» auprès de la population de pratiquer le 4^{ème} «S» avec insouciance. Aujourd'hui, la société souffre du syndrome du «pas dans ma cours». Personne ne se sent concerné si le problème ne les touche pas directement.

D. Une répétition annuelle du Congrès mondial contre l'exploitation commerciale sexuelle des enfants, et la mise en place de structures pour un congrès sur le tourisme sexuel.

Il faut noter qu'une couverture médiatique de ces congrès permettrait une meilleure sensibilisation auprès des populations. Aussi, ces congrès établiraient un échange, entre les intervenants, des points de vue et des idées résultant ainsi à un plan «d'attaque» concis.

E. Une augmentation du nombre d'années de scolarité des enfants dans les pays en voie de développement améliorerait les chances d'un choix de métier autre que la prostitution.

Les impacts de cette recommandation pourront se vérifier à très long terme, mais l'augmentation du niveau de scolarisation pourrait aussi contribuer à une amélioration des conditions de vie en général (taux de natalité, âge du mariage, etc).

F. Une «conscientisation» auprès du personnel touristique pendant leur formation et la mise sur pied d'un code d'éthique dans le domaine touristique.

En fait, ce que l'on recherche, c'est une prise de responsabilité du personnel touristique qui ferait en sorte que la facilité d'accès des réseaux de prostitution serait diminuée.

G. Une collaboration réelle entre les organismes et les gouvernements pour arriver à l'extraterritorialité des lois.

Nous savons que douze pays sont déjà regroupés sous des lois d'extraterritorialité. Il serait souhaitable d'arriver à compter un très grand nombre de pays s'enten-

dant pour appliquer leurs lois quel que soit le pays d'infraction.

H. Des pressions auprès des gouvernements des pays qui, implicitement, tolèrent le tourisme sexuel.

Il est essentiel de continuer le travail débuté par les différents organismes (Ecpat, regroupements de femmes, etc) auprès des gouvernements. Plus la pression sera forte, plus le pays en faute devra prendre action et changer la situation. Il faut donc encourager le maintien ou la création de ces organismes de sensibilisation ou de défense, tant financièrement que moralement.

Une législation appropriée mise en place par les gouvernements ainsi qu'un certain nombre de mesures d'auto-contrôle dans l'ensemble du secteur touristique représentent le cadre utile et indispensable pour les activités touristiques et favorisent les interventions basées sur la «conscientisation» et la sensibilisation. Il n'en reste pas moins qu'une coopération entre les différentes forces policières des pays concernés ainsi qu'entre les agences gouvernementales est essentielle. Ceux-ci doivent garder une communication avec l'Agence inter-gouvernementale INTERPOL.

Malgré un tableau encore sombre, il existe toutefois de l'espoir. Un premier touriste du sexe, résident aux Pays-Bas, a été condamné, dans son pays, au début du mois d'octobre 1996, à cinq ans de prison pour avoir abusé de six jeunes âgés de 11 à 18 ans aux Philippines. (AFP, 1996: E6)

Un comité de lecture a lu et accepté ce texte



RÉFÉRENCES CITÉES

Agence France Presse (1996), «Tourisme du sexe condamné à cinq ans», *La Presse*. Montréal, mercredi 9 octobre, page E6.

Anti Slavery Society (1985), «Sexual Exploitation of Children» *Response to the Victimization of Women and Children*, Volume 8, numéro 2, pages 13-14.

Couson, Alphonse, «Saint-Domingue» *Les Capitales du Monde*, Tome 2: Afrique, Amérique. Éditions Encyclopédiques Européennes, Paris, pages 251-253.

En collaboration (1995), *Aids Risk Among Tourists: A Study on Japanese Female Tourists in Thailand*, IPSR Publications, numéro 195, Nakonpathom, 52 pages.

Ennew, Judith (1987), *L'exploitation sexuelle des enfants*, Éditions Eshel, Paris, 175 pages.

Giros, Patrick (1980), «La violence entre clients et prostituées», *Études*, Volume 353, numéro 4, octobre, Paris, pages 325-334.

Gruda, Agnès (1996), «Stockholm la fin de l'omerta», *La Presse*, Montréal, samedi 31 août, page B2.

Leclerc, Bruno (1996), Communication orale téléphonique.

Manderson, Lenore (1992), «Public sex performances in Patpong and explorations of the edges of imagination. International Conference on Gender & Sexuality in East & Southeast Asia », *Journal-of-Sex-Research*, Nov, Vol. 29 (4), pages 451-475.

Maurer, Mechthild (1992), *Tourisme, Prostitution, Sida*, Éditions l'Harmattan, Collection Tourisme et Sociétés, Centre Europe - Tiers-Mondes, Zurich, 183 pages.

OMT (1990), *Annuaire des statistiques du tourisme 1990*, 43ième Édition, volume 1, 168 pages.

OMT (1996), *Annuaire des statistiques du tourisme 1996*, 48ième Édition, volume 2, 529 pages.

Pelletier, Micheline (1992), «La madone des enfants prostitués», *Paris-Match* Numéro 2235, 26 mars, pages 94 à 101.

Peyrou, Bruno (1992), «Le tourisme en Thaïlande», *Cahiers d'Outre-Mer*, Volume 45, numéro 177, janvier-mars, pages 55 à 76.

Roberge, Pierre (1994), «Punir au Canada la pédophilie "touristique"», *La Presse*, Montréal, vendredi 18 février, page A9.

Thanh-Dam, Truong (1983), «The Dynamics of sex tourism: the case of Southeast Asia», *Development and Change*, Volume 14, numéro 4, pages 533 à 553.

Video Travel (page consultée le 8 novembre 1997) The ultimate Asian sex tour. [En ligne] <http://www.videotravel.net/new-ultimate.html>.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme (1991), «Aids in Thailand: the Debut of Safe Sex», *Economist*, Volume 318, 19 janvier, page 34.

Botte, Marie-France et Jean-Paul Mari (1993), *Le prix d'un enfant*, Collection Vécu, Éditions Robert Laffont, Paris, 255 pages.

Brisset, Claire (1996), «Enfances décomposées», *Le Monde diplomatique*, no 509, août 1996, p. 24.

Cazes, Georges (1989), *Les nouvelles colonies de vacances? Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde*, Collection Tourisimes et Sociétés, Éditions l'Harmattan, Paris, 336 pages.

Chartrand, Luc (1993), «La planète des pédophiles», *L'Actualité*, 18, no 7, 1^{er} mai 1993, p. 49-54.

Cohen, Erik (1988), «Tourism and aids in Thailand», *Annals of tourism research*, Volume 15, numéro 4, pages 467 à 486.

Cohen, Erik (1986), «Lovelorn farangs: The correspondance between foreign men and Thai girls», *Anthropological-Quarterly*, July, Vol 59 (3), pages 115-127.

David, Julia O'Connell (1995), *British sex tourists in Thailand*, Taylor & Francis, England, 212 pages.

En collaboration (1995), *Aids Risk Among Tourists: A Study on Japanese Female Tourists in Thailand*, IPSR Publications, numéro 195, Nakonpathom, 52 pages.

En collaboration (1994), «Prostitution: Soliciting for Change», *The New Internationalist*, Numéro 252, 28 pages.

Gouvernement du Canada (1992), *Le Code criminel du Canada*, Ottawa, 1790 pages.

Langelier, Jean-Pierre (1996), «La "déclaration de Stockholm" veut lutter contre les "marchands de sexe"», *Le Monde*, Sélection hebdomadaire, no 2494, 5 sept. 1996, p. 2.

Laplante, Marc, Allcock, John B, Card, Jaclyn A (1988), «Le tourisme: tourism», *Loisir et société*, 11, no 1, printemps 1988, p. 11-114.

Leheny, David (1995), «A Political Economy of Asian Sex Tourism», *Annals of Tourism Research*, 22, 2, pages 367-384.

Manderson, Lenore (1995), *The pursuit of pleasure an the sale of sex*, University of Chicago Press, Chicago, xvii, 416 pages.

Mari, Jean-Paul, Gattegno, Hervé, Zemouri, Aziz (1992), «Le viol des innocents», *Le Nouvel Observateur*, no 1434, 30 avril 1992, p. 4-12.

Marsolais, Michel (1989), «les enfants prostitués en Thaïlande», *Justice*, Volume 11, numéro 7, septembre, page 23.

May Landgreb, Silke (1988), «Happiness for Sale in Southeast Asia, The Marriage Business and Sex Tourism», *Peripherie*, 8, 30-31, pages 195-197.

May Landgreb, Silke (1988), «Sex Tourism in Southeast Asia», *Peripherie*, 8, 30-31, pages 195-197.

May-Landgreb, Silke (1988), «True Love. Sex Tourism, Prostitution, the Trade in Women», *Peripherie*, 1988, 8, 30-31, pages 195-197.

Miller, Jody (1993), *Representing the «Exotic Other» The Promotion of Sex Tourism in Southeast Asia*, United-States.

Nicolet, Philippe (1992), «La traite des vierges birmanes», *Paris-Match*, Numéro 2259, 10 septembre, pages 3 à 6 et 92 à 93.

O'Malley, Jeff (1988), «Sex Tourism and Women's Status in Thailand», *Loisir et Société*, 11, 1, spring, pages 99-114.

Pasuk, P. (1982), «From peasant girls to Bangkok masseuses», *Women, Work and Development*, 2, Geneva.

Santos, Aida, Lee, Lynn (1994), «Awake 2: Women, Migration and Sex Tourism», *Asian-Migrant*, 1994, 7, 2, Apr-June, page 83.

Simmons, Melanic-J (1996), *Hookers, Hustlers, and Round-Trip Vacation: The Gender Dynamics of Sex and Romance Tourism*, Society for the Study of Social Problems (SSSP), Florida.

Stanton, Danielle (1996), «Quand l'enfance est violée», *La Gazette des femmes*, 18, no 4, nov.-déc. 1996, p. 29-31.

Vallée, Jeanne (1996), «Pour tous ces enfants qu'on salit», *Croissance: le monde en développement*, no 395, juin. -août 1996, p. 14-18.

Vorakitphokatorn, Sairudee (1995), «Aids risk among tourists: a study on Japanese female tourists in Thailand», *IPSR*, Numéro 195, 52 pages.

World Congress Against Commercial Sexual Exploitation of Children. (page consultée le 22 et 23 octobre 1996). World Congress Against Commercial Sexual Exploitation of Children, [En ligne]. Adresse URL: <http://193.135.156.14/webpub/scechome/>